



Bilan n+3 du PLU de Pluvigner

Indicateurs de l'évaluation environnementale

Thématiques	Indicateurs	Sources de données	Situation actuelle (année N)	Situation année N+3	Evolution N-N+3
Climat	Absence d'indicateurs pertinents à l'échelle communale				
Milieux naturels	Superficie des zones naturelles	Commune	2 326.1 ha	2 326.1 ha	
Trame bleue	Superficie des zones humides	Commune	907 ha	907 ha	
	Linéaire de cours d'eau recensés	Commune	176 km	176 km	
Trame verte	Superficie des boisements (EBC et éléments de patrimoine à préserver)	Commune	1 583 ha	1 583 ha	
	Linéaire bocager et talus recensés		358 km	358 km	
Continuités écologiques	Nombre de continuités fragilisées ou d'obstacles aux continuités	Commune	14	14	
Protection des espaces agricoles	Superficie des zones agricoles	Commune	5 542,9 ha	5542.9 ha	
	Surface de terres agricoles consommée			23060 m ²	
	Surface Agricole Utilisée (SAU)	Chambre d'Agriculture du Morbihan	4 677 ha (2010)	4 500 ha	
	Nombre d'exploitations agricoles		101	100	
Artificialisation des sols (2009)	Surfaces artificialisées	Observatoire foncier SMPA	791,1 ha	797.5 ha	
	Part des surfaces artificialisées		9,6%	9.6%	
	Surfaces artificialisées à dominante habitat		541,5 ha	547.5 ha	
	Densité moyenne en habitant par hectare urbanisé		12,9 habitants/ha	14.1 habitants/ha	

Patrimoine bâti et historique	Nombre d'éléments de patrimoine à préserver (petit patrimoine rural, bâti patrimonial...)	Commune	114	114	
	Nombre de zones de protection au titre de l'archéologie	DRAC	19	19	
	Nombre de monuments historiques et de sites classés et inscrits	Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Morbihan	5	5	
Thématiques	Indicateurs	Sources de données	Situation actuelle (année N)	Situation année N+3	Evolution N-N+3
Eau potable	Consommation d'eau potable	ABQP	265 810 m ³ (2008) soit 38m ³ /habitant	284498 m ³ Soit 37 m ³ /habitant	
	Ressources disponibles	STGS	527 368 m ³ (2010)	393672 m ³	
	Qualité de l'eau	orobnat.sante.gouv.fr	Aucun défaut à signaler	Aucun défaut à signaler	
Eaux usées (station de Prader Houet)	Capacité nominale	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	5 000 équivalents-habitants	5 000 équivalents-habitants	
	Estimation de la charge actuelle		4200 équivalents-habitants	3700 équivalents habitants	
	Taux de charge		84%	74 % (2017)	
	Débit entrant moyen		680 m ³ /jour	599 m ³ /jour	
	Production de boues		45 tonnes/an	49.59 tonnes/an	

Eaux usées (station de Bieuzy- Lanvaux)	Capacité nominale	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	500 équivalents-habitants	500 équivalents- habitants	
	Estimation de la charge actuelle		780 équivalents-habitants	465 équivalents- habitants	
	Taux de charge		156%	93 % (2017)	
	Débit entrant moyen		117 m ³ /jour	69.75 m ³ /jour	
	Production de boues		Néant	26.10 tonnes/an	
Eaux usées - Assainisseme nt autonome	Part dans le total des assainissements	AQTA	1 298 (2014) soit 38,7%	1 339 soit 35.44 %	
	Nombre d'assainissements non conformes	AQTA	Non renseigné		
Déchets	Quantité des ordures ménagères kg/hab/an	AQTA	214.13	206.9	
	Quantité des déchets recyclés kg/hab/an		94.5	98.9	
Energies renouvelables	Production d'énergie renouvelable	Bretagne Environnement	8 GWh (2013)	442 MWh (solaire photovoltaïque) et 6977 MWh (bois énergie et solaire thermique) (2017)	
	Nombre d'installations		47 (2013)	49 (solaire photovoltaïque) (2017)	

Déplacements	Linéaire de cheminements doux aménagés	Commune	Non renseigné		
	Nombre d'aire de covoiturage		0	0	
	Nombre de places en stationnement public		710	722	
	Nombre d'emplacements réservés aux cycles		68	68	
	Part d'habitants travaillant sur la commune		32,1% (2015)	Prochains chiffres en 2020	
	Part d'actifs utilisant un moyen de transport durable (transports en commun, marche...)		5,6% (2015)	Prochains chiffres en 2020	

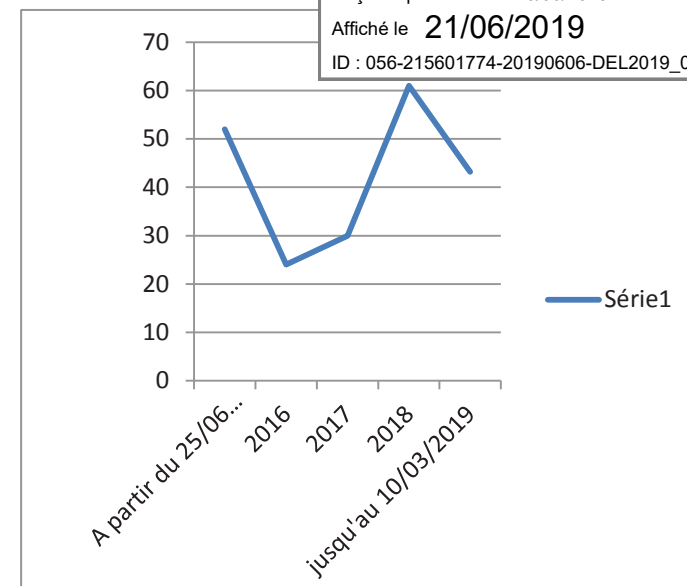
Indicateurs du développement humain

Thématiques	Indicateurs	Sources de données	Situation arrêt(année N)	Situation année N+3	Evolution N-N+3
Démographie	Population totale	INSEE	7 437 (2015)	7742	
	Rythme annuel de croissance		1.23%	0.97 %	
	Taille moyenne des ménages		2,05 personnes (2015)		
Logement (chiffres 2011)	Nombre total de logements	INSEE	3 628	3777	
	Nombre de résidences principales		3 109 soit 85,7% du parc	3244	
	Nombre de résidences secondaires		187 soit 5.2% du parc	190	
	Nombre de logements vacants		333 soit 9.2% du parc	333	
	Nombre « brut » de logements aidés		80 soit 2.2% des RP	84	
	Nombre « SRU » de logements aidés		243 soit 7,7% des RP	247	
	Nombre de logements individuels (maisons)		3 252 soit 90% du parc	3402	
	Nombre de logements collectifs (appartements)		357 soit 10% du parc	357	
	Taille moyenne des résidences principales		4,5 pièces		
	Production de logements neufs		269 entre 2010 et 2015	149 entre 25/06/2015 jusqu'au 10/03/2019	
	Rythme annuel de la construction neuve		54 logements/an en moyenne	41 logements/an en moyenne	

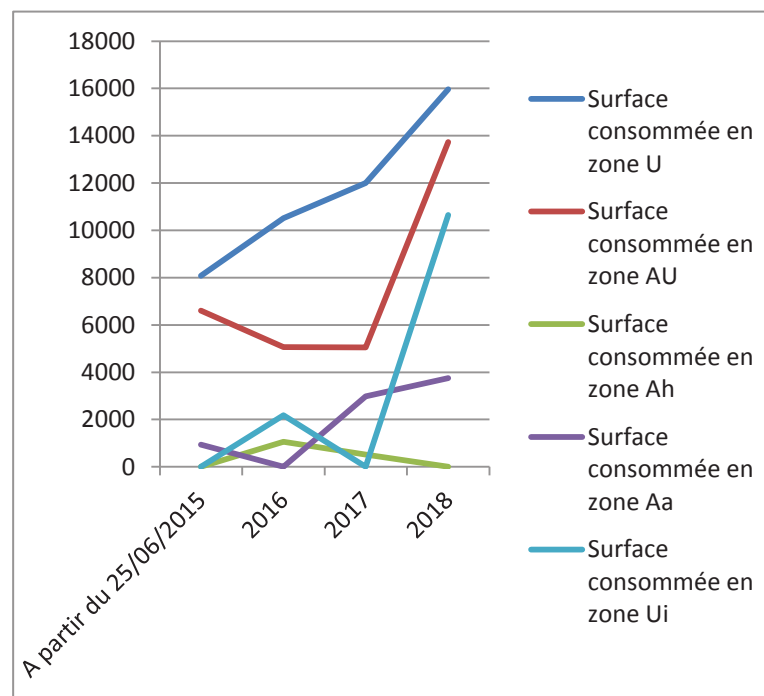
Consommation foncière	Surfaces consommées dans le potentiel foncier (Zones Ua, Ub et Uc)	Commune	-	44939 m ²	
	Surfaces consommées en extension d'urbanisation : En zone d'habitat 1 AUa En zone d'activités 1 AUi		-	32752 m ² 14966 m ²	
	Surfaces consommées à l'intérieur des STECAL à vocation habitat (zones Ah)		-	1574 m ²	
	Analyse du respect de la densité moyenne de logements établis selon les OAP		-	615 m ² en moyenne pour un objectif de 667 m ²	
	Analyse du respect de la programmation de l'urbanisation		-	60 logements pour un objectif de 257 pour la zone AU	

Nombre de PC accordé pour maison individuelle

	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019	Total
Résidence principale	23	23	29	53	6	134
Résidence Secondaire	1	1	0	0	1	3
Location	2	0	0	0	2	4
Location sociale	0	0	0	8	0	8
Total	26	24	29	61	9	149



	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019	Total
Surface consommée en zone U	8081	10510	12000	15961	4179	50731
Surface consommée en zone AU	6600	5057	5046	13729	707	31139
Surface consommée en zone Ah	0	1054	520	0	0	1574
Surface consommée en zone Aa	939	0	2977	3748	0	7664
Surface consommée en zone Ui	0	2180	0	10643	0	12823
Total	15620	18801	21201	44081	4886	103931



Envoyé en préfecture le 20/06/2019

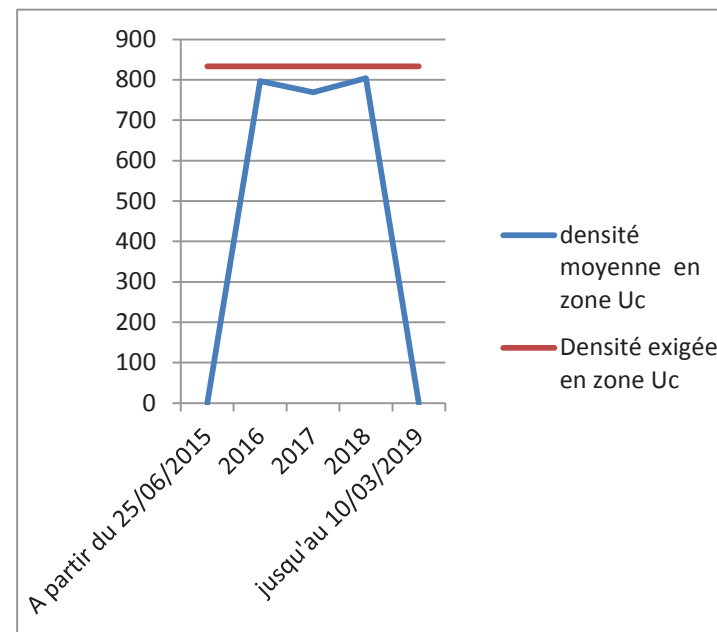
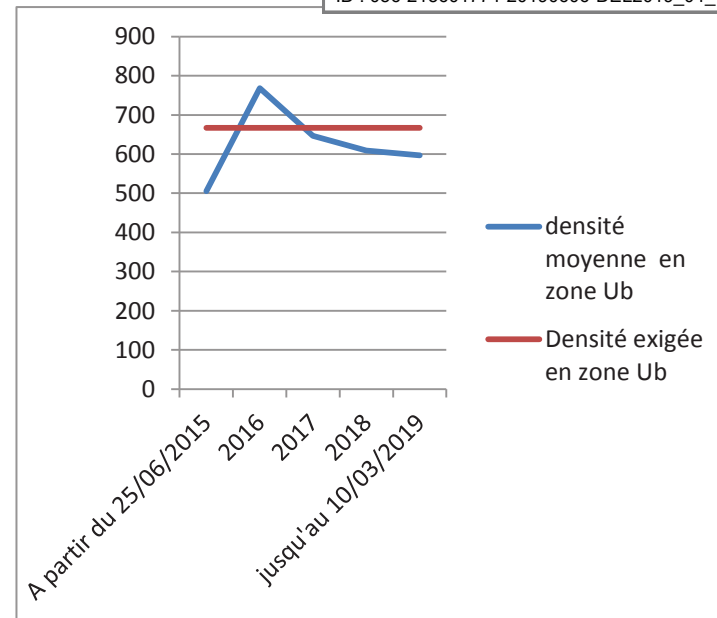
Reçu en préfecture le 20/06/2019

Affiché le 21/06/2019

ID : 056-215601774-20190606-DEL2019_04_17-DE

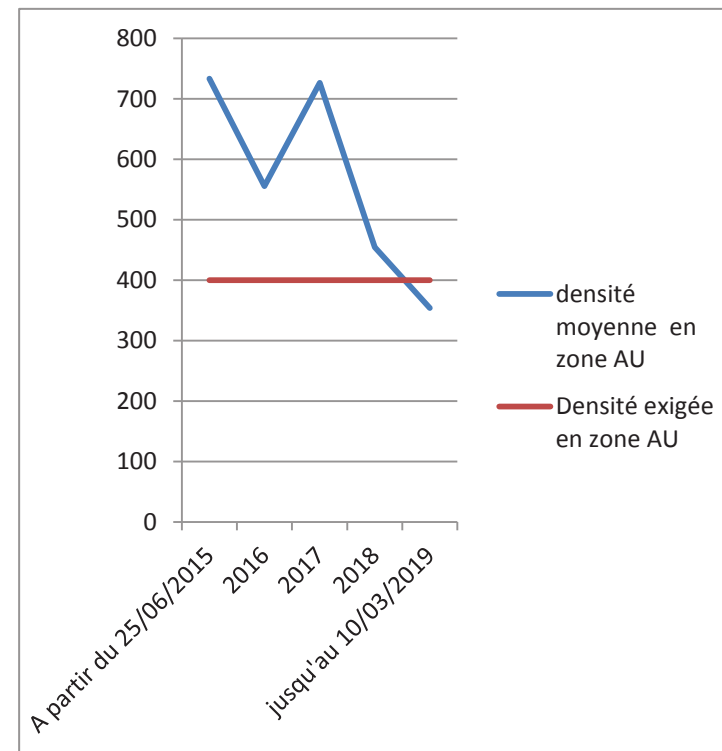
	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019
Surface consommée en zone Ub	8081	9215	9697	14004	4179
Surface consommée en zone Uc	0	797	1538	1607	0
Surface consommée en zone AU	6600	5555	5811	14079	707
Surface consommée en zone Ah	0	1054	520	0	0

	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019
Nombre PC en zone Ub	16	12	15	23	7
Nombre PC en zone Uc	0	1	2	2	0
Nombre PC en zone AU	9	10	8	31	2
Nombre PC en zone Ah	0	1	1	0	0

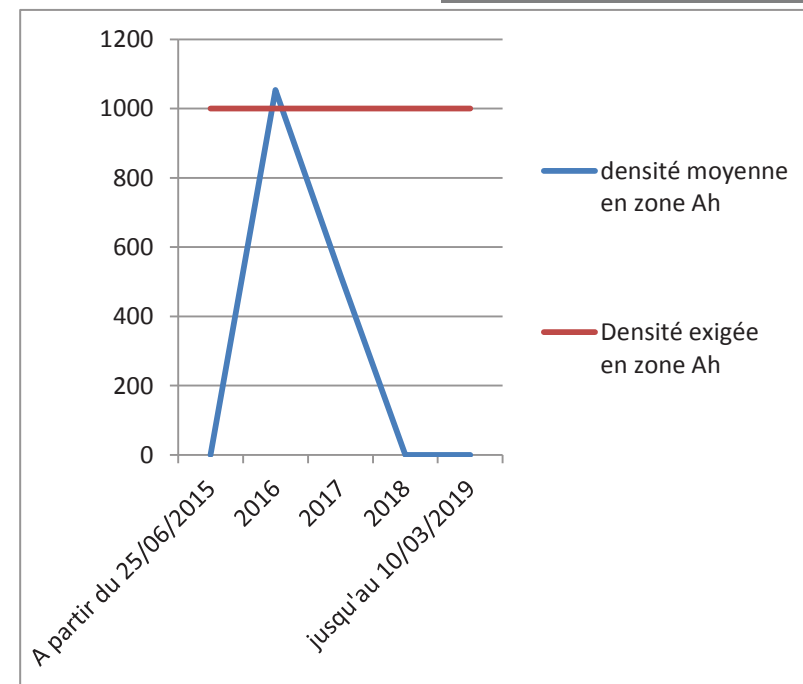


Objectif de logements dans les OAP thématiques	358
Réalisés au 10/03/2019	78
Restant	280

	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019
densité moyenne en zone Ub	505	768	646	609	597
densité moyenne en zone Uc	0	797	769	804	0
densité moyenne en zone AU	733	556	726	454	354
densité moyenne en zone Ah	0	1054	520	0	0

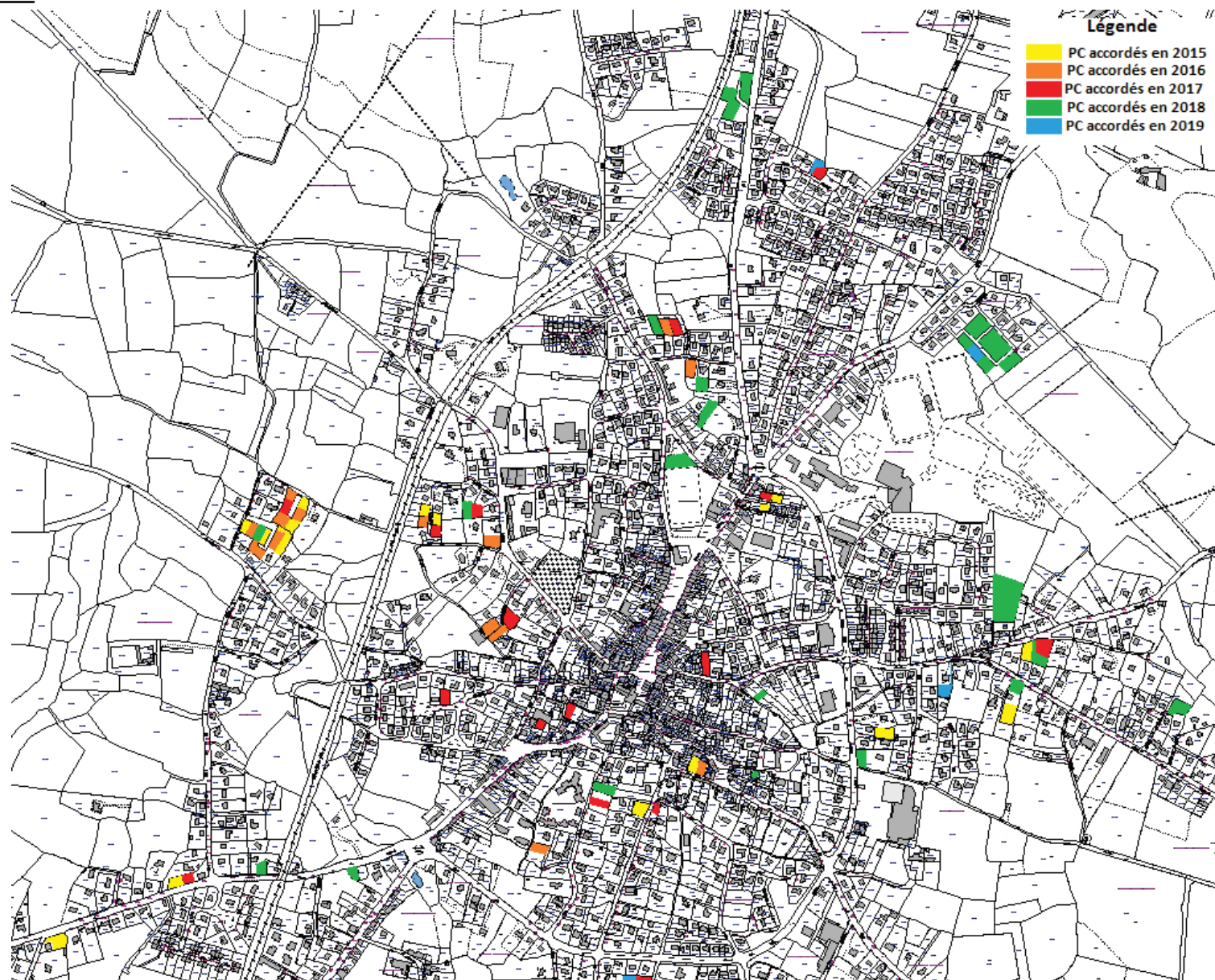


	A partir du 25/06/2015	2016	2017	2018	jusqu'au 10/03/2019
Densité exigée en zone Ub	667	667	667	667	667
Densité exigée en zone Uc	833	833	833	833	833
Densité exigée en zone AU	400	400	400	400	400
Densité exigée en zone Ah	1000	1000	1000	1000	1000

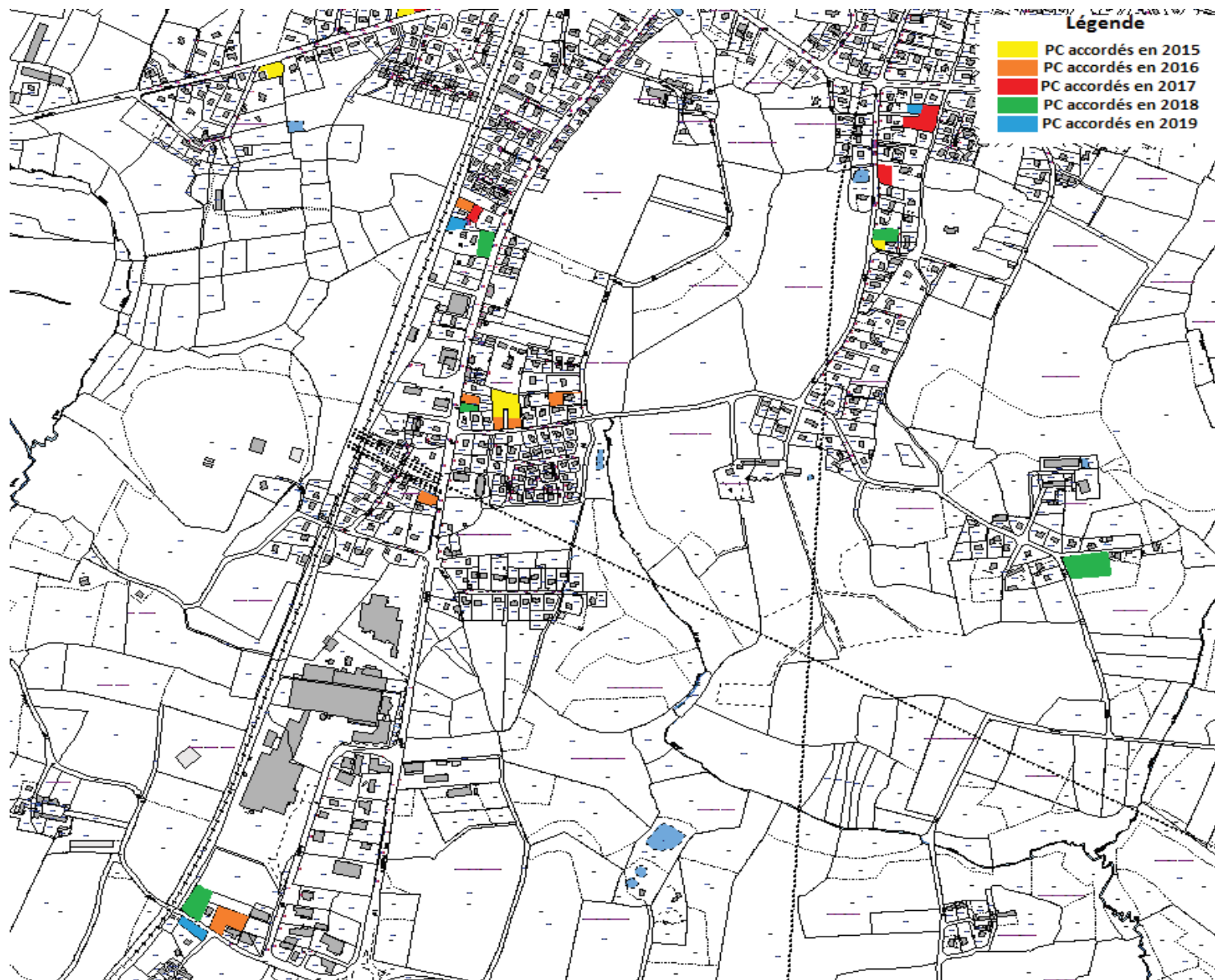


		hors 2 AU
Objectif de logements dans les OAP spatialisées	511	365
Réalisés au 10/03/2019	60	60
Restant	451	305

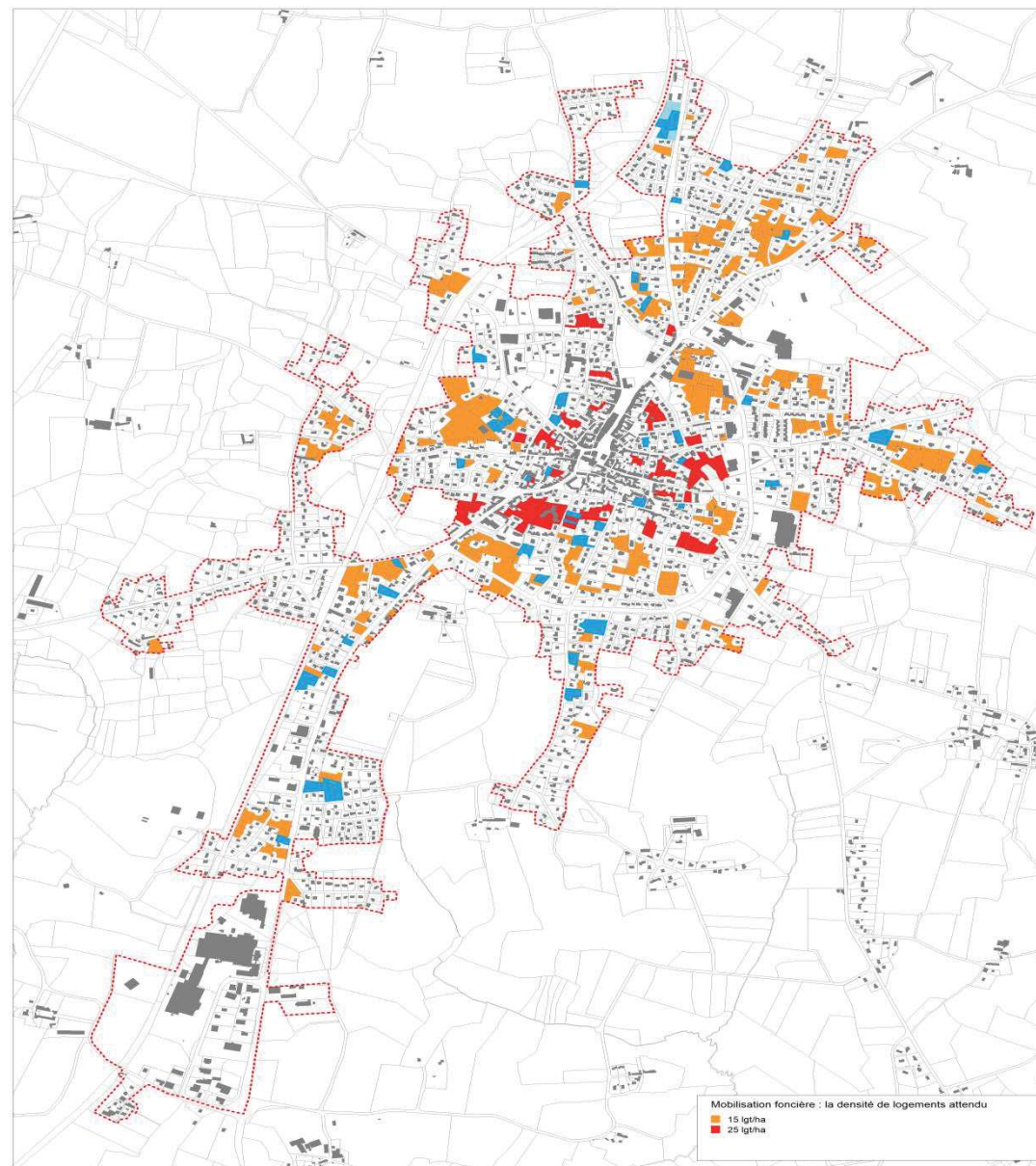
Plan Bourg Nord



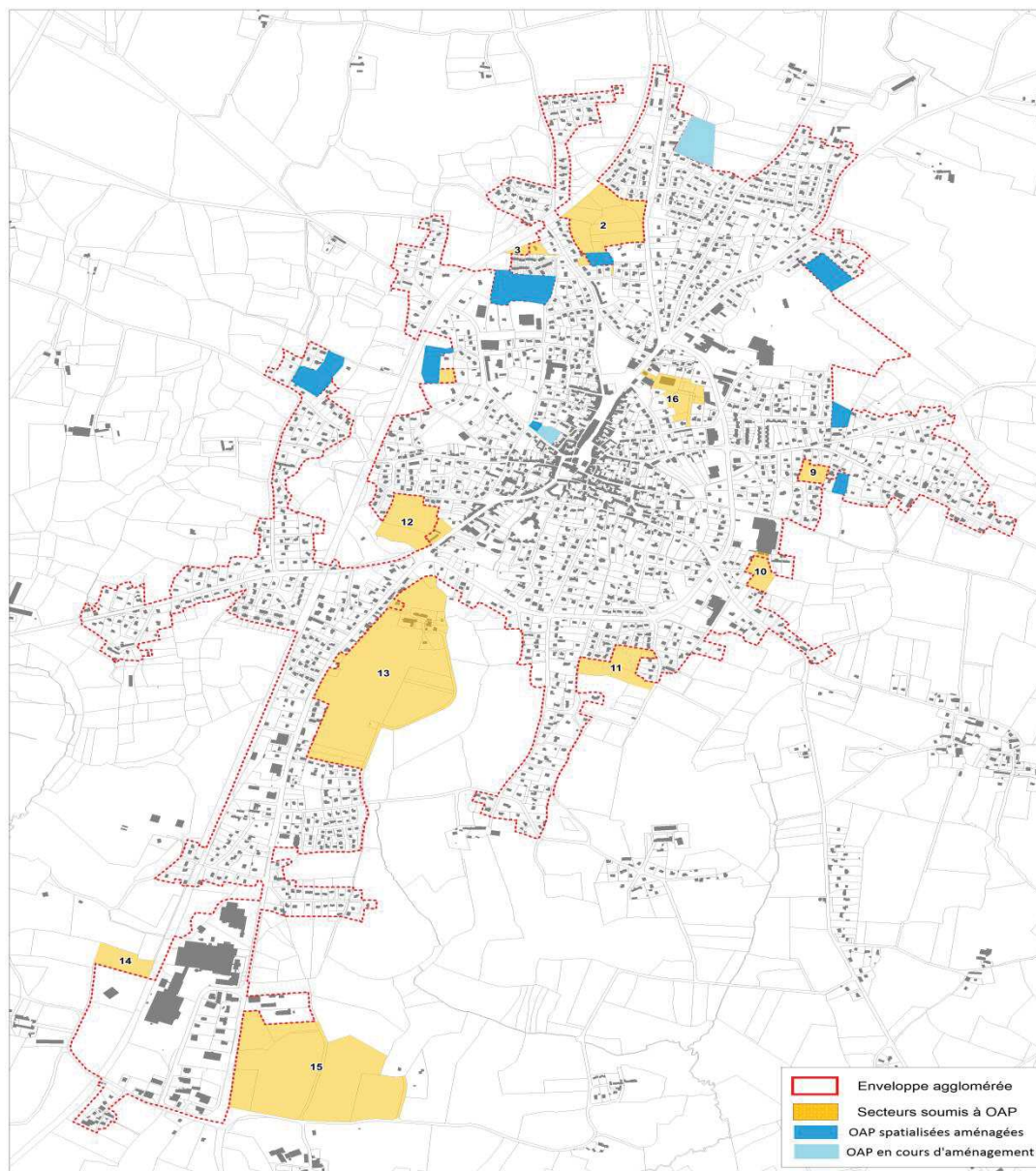
Plan Bourg Sud



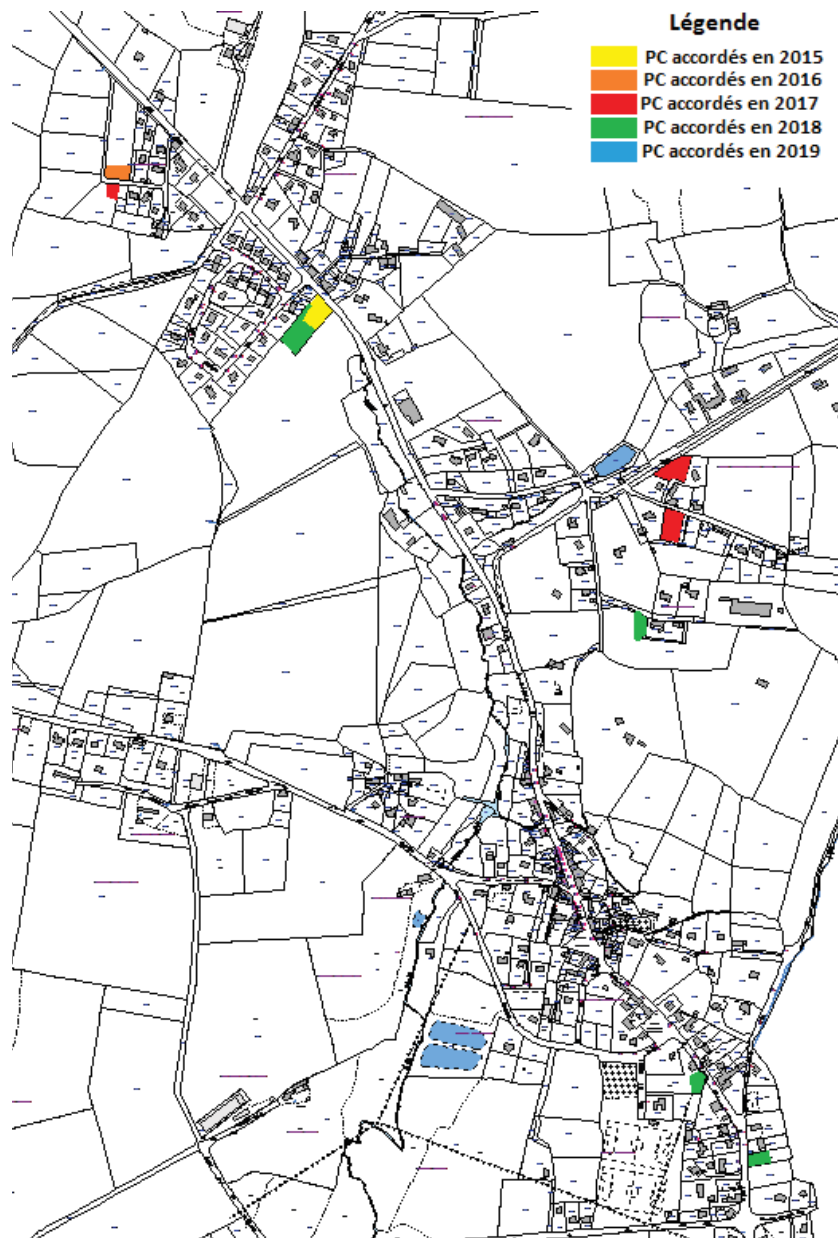
OAP thématiques dans le bourg



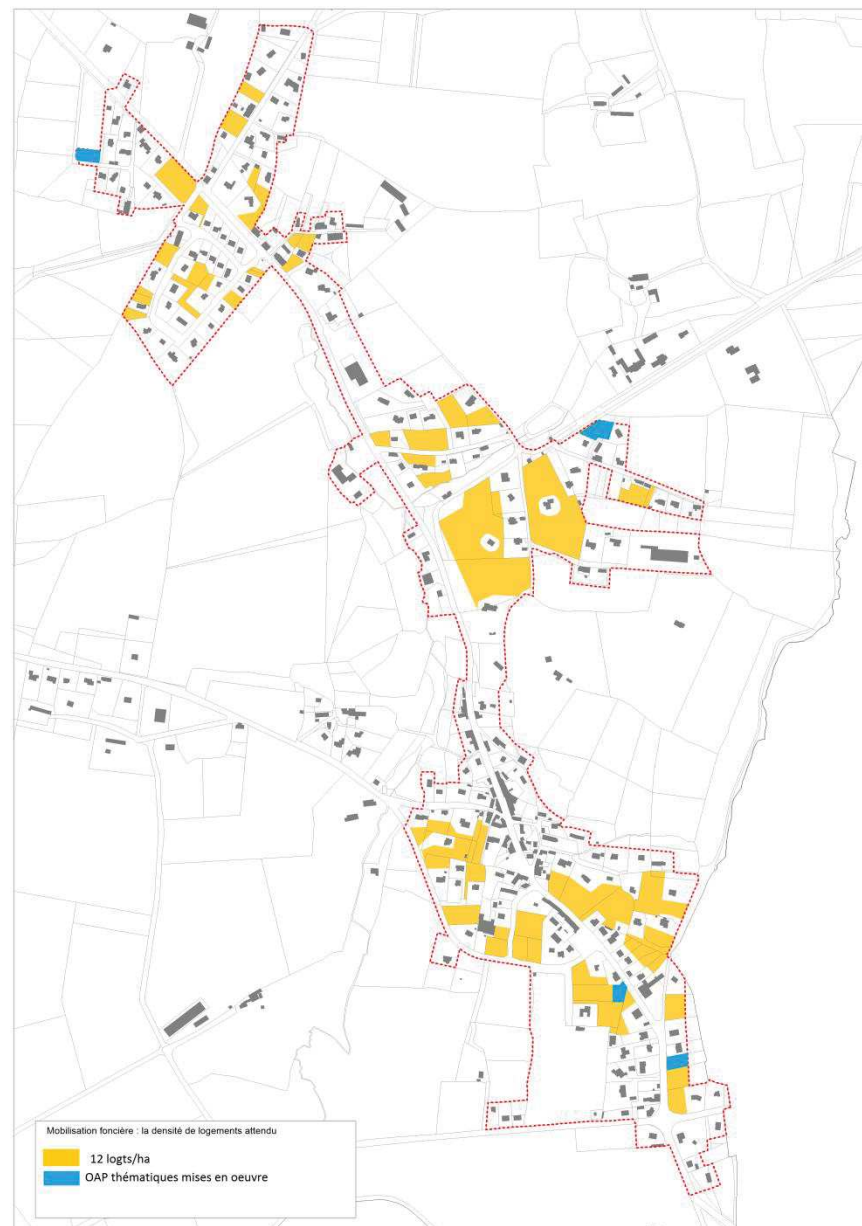
OAP spatialisées dans le bourg



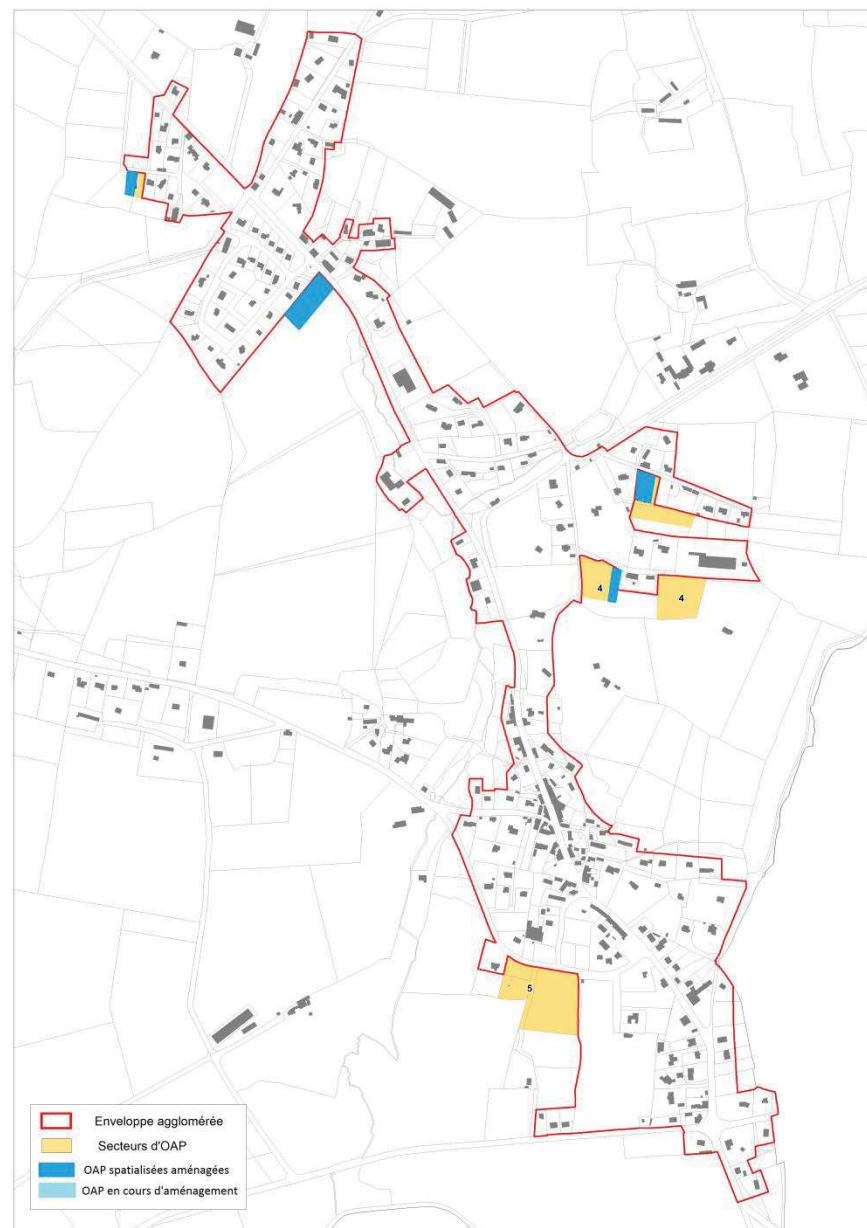
Plan Bieuzy-Lanvaux



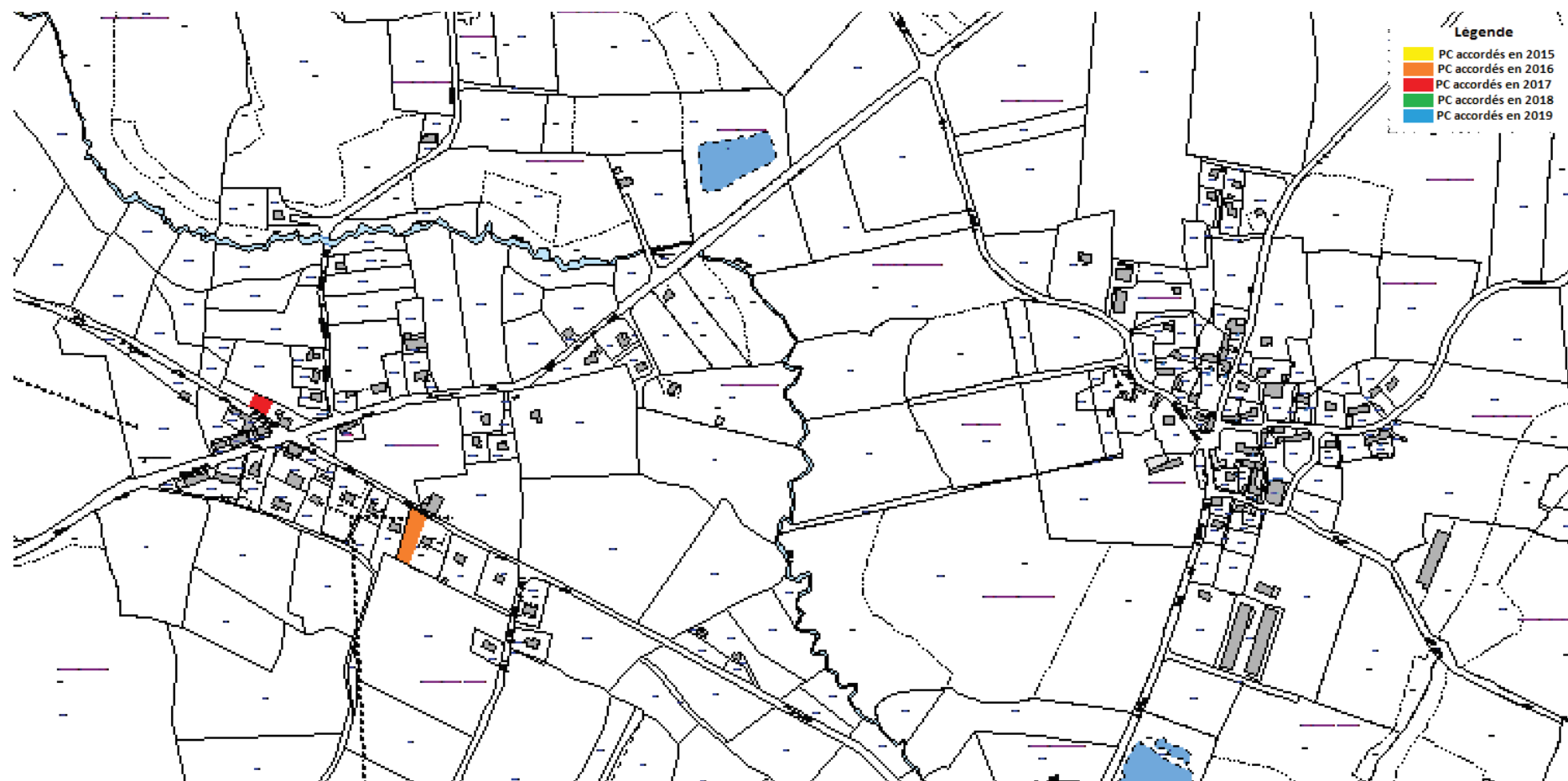
OAP thématiques à Bieuzy-Lanvaux



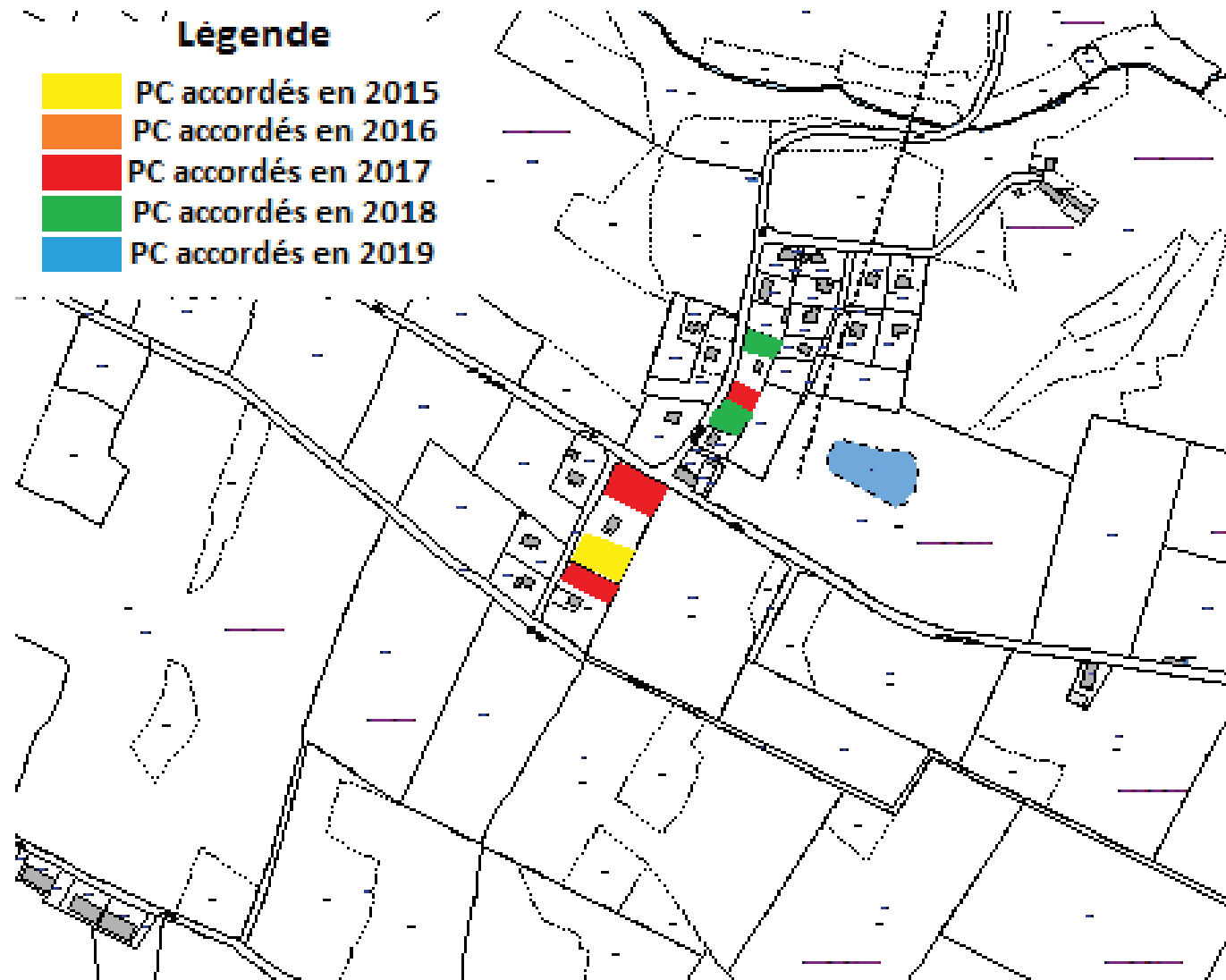
OAP spatialisées à Bieuzy-Lanvaux



Plan Malachappe-Trélécan



Plan Lann Er Mond



Conclusion

Ce bilan du PLU couvre une période allant du 25 Juin 2015 (arrêt du PLU) au 10 Mars 2019.

Depuis son approbation le 10 Mars 2016, le PLU a fait l'objet de deux mise à jour pour l'inscription au titre des monuments historiques du domaine de Kéronic le 22 Janvier 2018 et pour la modification du périmètre de protection des monuments historiques dans le bourg le 29 Janvier 2018.

Le PLU a été révisé le 21 Décembre 2017 pour réduire la marge de recul de la route départementale RD 778 à Bodevéno et pour modifier le règlement écrit de la zone 1 AUc.

Le 17 Mai 2018, le PLU a été modifié afin de créer le zonage Us et permettre la construction d'un cabinet médical et d'une pharmacie rue Saint-Mathurin. Une nouvelle modification est en cours pour rectifier des erreurs matérielles et une erreur d'appréciation et pour modifier les règlements écrits et graphiques ainsi que le document des OAP, suite à une étude loi sur l'eau préalable au projet d'aménagement de l'OAP route de Baud et pour modifier le règlement écrit de la zone 1 AUi

Jusqu'à l'année 2026, il est prévu de produire 908 logements dont 39 bâtiments étoilés, 358 en densification des espaces déjà urbanisés et 511 en extension d'urbanisation (dont 146 en 2 AU).

Le 10 Mars 2019, à l'issue de la première période trisannuelle, 149 logements ont été construits ou en projet (PC accordé) soit 16.52 % de l'objectif initial, dont 0 bâtiment étoilé, 78 en densification des espaces déjà urbanisés (soit 21.78% de l'objectif initial) 60 en extension d'urbanisation (11.74% de l'objectif) et 11 logements en zone Agricole construits à Malachappe ou suite à des déclarations préalables de division en vue de construire autorisées avant l'approbation du PLU.

Pour les bâtiments étoilés, ces chiffres peuvent s'expliquer car ce sont rarement des bâtiments isolés, dans les unités foncières, ce sont des bâtiments secondaires ou annexe à l'habitation et le propriétaire ne souhaite pas vendre, ça peut s'expliquer également en raison du coût de la réhabilitation.

Pour les OAP thématiques, l'explication peut être les difficultés de mise en œuvre : ce sont très souvent des terrains en fond de jardin, et il faut mettre en accord les propriétaires autour d'un projet commun.

Pour les OAP spatialisées, plusieurs projets sont en cours (le Pratello, rue Maréchal Leclerc et l'OAP route de Baud)

Néanmoins, on peut constater que la programmation établie dans les OAP du PLU approuvé n'est pas respectée (60 logements créés pour un objectif de 257). Les OAP prévues dans les 3 premières années (de 2016 à 2018) sont : Le Pratello, l'OAP route de Baud, Pen Prat, Kerlécano, Impasse Favennec, Poull Guidec, Penn Er Lann, Impasse Kerbarh et le Vorlen. Le retard pris peut s'expliquer par la longue assimilation des contraintes liées aux OAP, la recherche d'aménageurs et les prix de vente demandés qui ne sont pas forcément en adéquation avec les prix du marché.

8 logements sociaux ont été créés soit 5.37% du total de logements durant cette période. Leur faible nombre s'explique par le fait que les grands lotissements ne sont pas encore sortis et certains lotissements ont été autorisés avant le PLU (Poull Guidec, Park Yann, Favennec).

Les densités imposées dans le cadre des OAP sont globalement respectées sauf pour la zone AU ce qui s'explique par le fait que certains lotissements comme Park Yann, Poull Guidec et Favennec avaient été accordés avant l'approbation du PLU.